

Mesdames, Messieurs, les parents d'élèves,

Suite à la réouverture de notre Pôle depuis le 14 mai dernier, nous revenons vers vous pour une deuxième enquête évoquée dans un mail précédent.

Pour rappel, **l'effectif maximum par classe n'excédera pas 15 enfants (8 à 10 enfants pour la classe de maternelle-CP)** soit au maximum 25 enfants dans notre Pôle à la journée pour 2 enseignantes présentes, Mme Doussot et moi-même.

Suite à cette seconde enquête, la répartition dans les classes et l'organisation actuelle pourront donc être modifiées pour rééquilibrer les effectifs si de trop grandes différences ont lieu entre les classes.

Il en sera de même sur les temps périscolaires, de restauration scolaire et dans le bus transportant votre enfant : **il n'y aura pas plus de 15 enfants à l'accueil périscolaire, dans la salle de cantine ou dans chaque bus.**

C'est pourquoi il est très important pour nous de **savoir précisément (à l'élève près)** le nombre d'enfants qui seront présents le 02/06/20 à l'école et pour les semaines suivantes, et qui auront besoin du périscolaire, de la restauration scolaire ou qui prendront le bus.

Comme évoqué lors de la première enquête, si **dès le 2 juin 2020 nous dépassons le seuil de 15 élèves en élémentaire et 10 élèves en maternelle-CP par salle ou de 15 élèves dans les bus**, une alternance des jours d'école devra alors être mise en place (même si les familles étaient volontaires depuis le 14 mai).

Dans ce cas, l'accueil se fera prioritairement pour les élèves volontaires des classes de Grande Section, CP et CM2 et les enfants dont les parents ont une profession « prioritaire » (personnels de santé, police, gendarmerie, enseignants...).

En revanche, **si le seuil n'est pas dépassé dans le bus et dans les salles, l'accueil pourra se dérouler quotidiennement pour tous les niveaux.**

Dès réception de vos réponses, nous vous repreciserons au plus vite la nouvelle organisation retenue. Elle se fera en lien avec les élus qui se seront assurés au préalable des conditions sanitaires citées dans le protocole de réouverture voté en Conseil d'Ecole extraordinaire.

Afin d'organiser au mieux cette fin d'année scolaire, nous vous remercions d'avance pour votre compréhension et pour votre étroite collaboration.

Bien cordialement,

Mme Schmit, Présidente du Syndicat des Ecoles

Mme Miny, Directrice du Pôle Educatif des 4 Vallées

Rappel important : En cas d'absence de réponse ou de non réinscription dans les délais (au plus tard le mardi), l'enfant ne sera pas comptabilisé dans les effectifs de la semaine suivante.

Les enfants non prévus seront refusés.

Je soussigné(e), Madame, Monsieur _____ responsable légal(e) de l'élève
_____ inscrit en classe de _____ m'engage à scolariser/à continuer à
scolariser de façon régulière mon enfant à partir du 2 juin 2020. **Oui - Non**

Si oui :

- Si votre enfant utilisait habituellement un transport scolaire pour se rendre à l'école, décidez-vous qu'il continue à l'utiliser à son retour ? **Oui - Non**

Si oui, précisez exactement les jours et les heures (matin, midi, 14h, soir) :

.....
.....

- Si votre enfant fréquentait régulièrement la restauration scolaire, décidez-vous qu'il continue à la fréquenter à son retour ? **Oui - Non**

Si oui, précisez exactement les jours (notamment pour la semaine du 2 juin, un planning vous sera fourni par la suite) :

.....

- Si votre enfant fréquentait régulièrement l'accueil périscolaire, décidez-vous qu'il continue à le fréquenter à son retour

-le matin ? **Oui - Non**

-à midi ? **Oui - Non**

-Avant 14h ? **Oui - Non**

-le soir ? **Oui - Non**

Si oui, précisez exactement les jours (notamment pour la semaine du 2 juin, un planning vous sera fourni par la suite) :

.....

A noter que la décision prise ne pourra être modifiée quotidiennement, merci.